

# Les métiers d'instituteurs de primaire et maternelle déclarés en pénurie

« Cette année est particulièrement difficile et les problèmes sont apparus très tôt. »

**Dominique LUPERTO**

**3** En moyenne, trois fois plus d'offres d'emploi sont enregistrées cette année. Elles restent souvent sans réponse.

**Impossible de trouver des instituteurs remplaçants**

## Situation inédite : les métiers d'instituteurs

primaire et maternel sont déclarés en pénurie.

Le gouvernement va devoir agir en urgence.

● **Alain WOLWERTZ**

**P**lus d'une semaine. Il aura fallu huit jours (week-end compris) d'incessants appels téléphoniques à ce directeur d'une école fondamentale de la région liégeoise pour trouver un remplaçant à un enseignant malade. Le poste était pourtant alléchant : un temps plein avec sans doute un remplacement jusqu'à la fin de l'année. Impossible pourtant de trouver un candidat disponible.

Un tel cas n'est pas isolé, loin de là. Et si la difficulté de trouver des instituteurs et institutrices de remplacement est un phénomène récurrent et saisonnier, il n'a jamais été aussi aigu que cette année scolaire.

À un point tel que, hier, la Chambre de pénurie de l'enseignement s'est réunie en urgence pour évoquer cette problématique d'une ampleur inédite. « *Et pour la première fois, il a été décidé de déclarer les métiers d'instituteurs primaire et maternelle comme étant en pénurie* », indique Dominique Luperto, coordinateur juridique et institutionnel du Conseil de l'enseignement des communes et des provinces. Maintenant, c'est la Citicap (Commission

interréseaux des titres de capacité) qui va relayer cette décision au gouvernement wallon qui devra la valider par un arrêté.

Ce que cela changera ? Les personnes qui décideront de reprendre des études d'instituteur seront dispensées de certaines obligations. Ainsi, si elles ne seront plus inscrites comme demandeuses d'emploi, elles continueront à bénéficier de leurs allocations de chômage. Le but étant d'attirer rapidement un maximum de candidats.

**« Le problème n'est certainement pas temporaire »**

Mais – si elle est validée par le gouvernement – une telle mesure ne va cependant pas régler le problème sur le court terme.

Or, les pouvoirs organisateurs, tous réseaux confondus, sont déjà au bout des possibilités de remplacement. À défaut de trouver des personnes ayant le titre requis, on est déjà allé puiser parmi les personnes avec un titre suffisant. Et ensuite, on a activé l'ultime solution : celle des titres de pénurie.

Aujourd'hui, dans des classes de maternelle et de primaire, les jeunes élèves ont donc devant eux un traducteur ou un gradué en informatique plutôt qu'un enseignant dûment formé. Quand ce ne sont pas carrément des solutions de bouts de ficelle que sont contraints d'appliquer les pouvoirs organisateurs. Une étudiante qui doit encore repasser des examens pour valider son diplôme, un prof de gym qui dépanne ou même des parents appelés à la rescousse pour s'occuper d'une classe... Les exemples qu'on nous rapporte en disent long sur l'état de déliquescence de l'enseignement fondamental et du manque de prévoyance du politique en la matière.

Car si les pénuries ponctuelles (souvent à la sortie de l'hiver) sont récurrentes, cette fois le mal semble bien s'installer de manière structurelle. « *C'est vrai que cette année est particulièrement difficile et que les problèmes de remplacements sont apparus très tôt dans l'année*, note Dominique Luperto. *Cela démontre que le problème n'est certainement pas temporaire.* » Et qu'il était prévisible... ■

## « J'entends effectivement que les enseignants dégustent... »

Les coups de fatigue et les maladies de la sortie de l'hiver sont des phénomènes auxquels n'échappent pas les enseignants. Et l'épidémie de grippe qui bat toujours son plein n'arrange pas les choses. « C'est très difficile d'avoir des chiffres à ce sujet, mais j'entends effectivement qu'en ce moment dans les écoles fondamentales enseignants dégustent... », dit Eugène Ernst, le secrétaire général de la CSC-Enseignement. Car pour un prof absent, ce sont souvent les collègues qui trinquent lorsqu'il n'y a pas de remplaçant. Il faut se répartir les élèves, demander à un enseignant à temps partiel

de prester des heures supplémentaires bénévolement...

Mais là, le phénomène prend des proportions rarement vues, confirme-t-on du côté du SeGEC (Secrétariat général de l'enseignement catholique). Qui ne dispose pas non plus de statistiques exhaustives. Mais des indications qui en disent long : la plateforme jobécole.be qui rassemble les postes vacants et les CV d'enseignants disponibles est désespérément déséquilibrée : très peu d'instituteurs disponibles mais des demandes d'écoles qui explosent. « Depuis le début de cette semaine, nous enre-

gistrons 15 nouvelles offres par jour, dit Conrad van de Werve, le porte-parole. C'est vraiment beaucoup puisque la moyenne sur une année est de cinq offres par jour. »

Côté enseignement officiel aussi les offres d'emploi explosent : trois fois plus que les autres années en moyenne. Avec parfois des absences de solution sur le long terme. Dans le Hainaut par exemple, certains pouvoirs organisateurs ne parviennent plus à trouver d'instituteurs de maternelle et primaire ayant le titre requis depuis novembre déjà. ■

**A.W.**

## Un pool permanent de remplaçants .

Une telle pénurie est donc inédite. Et en plus, elle arrive bien plus tôt cette année. « À Bruxelles, on la connaît souvent à cette époque, mais côté Wallonie c'est généralement plutôt vers le mois de mars », note Joseph Thonon, le président de la CGSP-Enseignement.

Pour Eugène Ernst, son collègue de la CSC-Enseignement, une telle situation était pourtant prévisible quand on connaît la précarité de la situation des jeunes enseignants non nommés. En 2013, une étude de l'UCL montrait ainsi que 20 % des jeunes diplômés quittaient l'enseignement dans les cinq ans faute de perspectives.

« J'ai connu l'an dernier une jeune

institutrice qui a fait quinze remplacements dans des écoles différentes, dit Eugène Ernst. Et quand elle a fait le compte de son année, elle n'avait même pas eu l'équivalent d'un mi-temps... »

Depuis plusieurs années, le patron de la CSC-Enseignement plaide pour la constitution d'un « pool de remplaçants ». Dix enseignants par arrondissement, tous réseaux confondus, qui seraient engagés à l'année. Disponibles pour des remplacements, ils s'occuperaient de remédiation le reste du temps. « Mais outre la question du coût, dans notre système scolaire féodal où chacun veut rester maître chez soi, les réseaux n'ont pas voulu de cette solution. »

**A.W.**